

# Pour protéger la santé de vos patients



**PENSEZ À VOUS FAIRE VACCINER  
CONTRE LA GRIPPE SAISONNIÈRE.**

Professionnels de la santé, pensez à vous faire vacciner contre la grippe avant l'hiver pour vous protéger et protéger vos patients.

**Vous réduirez ainsi le risque de contracter  
et de transmettre la maladie.**

**Sante.lu**



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Santé

Direction de la santé

Plus d'informations sur [www.grippe.lu](http://www.grippe.lu)  
En collaboration avec  
le Conseil Supérieur  
des Maladies Infectieuses